

Insee Analyses

Hauts-de-France



Nº 49

Juin 2017

Des effectifs salariés en légère hausse dans les activités vertes

Dans les Hauts-de-France, 66 000 salariés sont employés dans les activités vertes en 2014. Les activités vertes liées à la construction et à la gestion des déchets y sont plus présentes qu'au niveau national. Entre 2010 et 2014, les effectifs salariés dans l'ensemble des activités vertes sont en hausse de 0,6 %, alors que l'emploi régional est en baisse de 1,7 %. Les activités vertes sont en repli dans la partie est de la région, notamment dans l'Aisne. Les zones d'emploi du nord de la région, Lille, Valenciennes et Dunkerque, concentrent une part importante des effectifs liés à celles-ci. Au sein de ces activités vertes, moins de la moitié des actifs occupés exercent une profession verte.

Kévin Fusillier (Insee), Olivier Canlers (Dreal)

En 2014, 66 000 salariés travaillent au sein des activités vertes (*définitions*) dans les Hauts-de-France. Ils représentent 3,6 % des salariés de la région, soit un niveau équivalent à celui de France métropolitaine (*figure 1*). C'est plus qu'en Île-de-France, où seuls 2,9 % des salariés sont concernés, en raison notamment de sa spécialisation régionale dans les activités de services marchands. À l'inverse, avec 4,1 % de l'emploi salarié au sein des activités vertes, la Normandie se distingue par leur forte présence.

Les activités vertes de construction et de gestion de déchets plus présentes au niveau régional

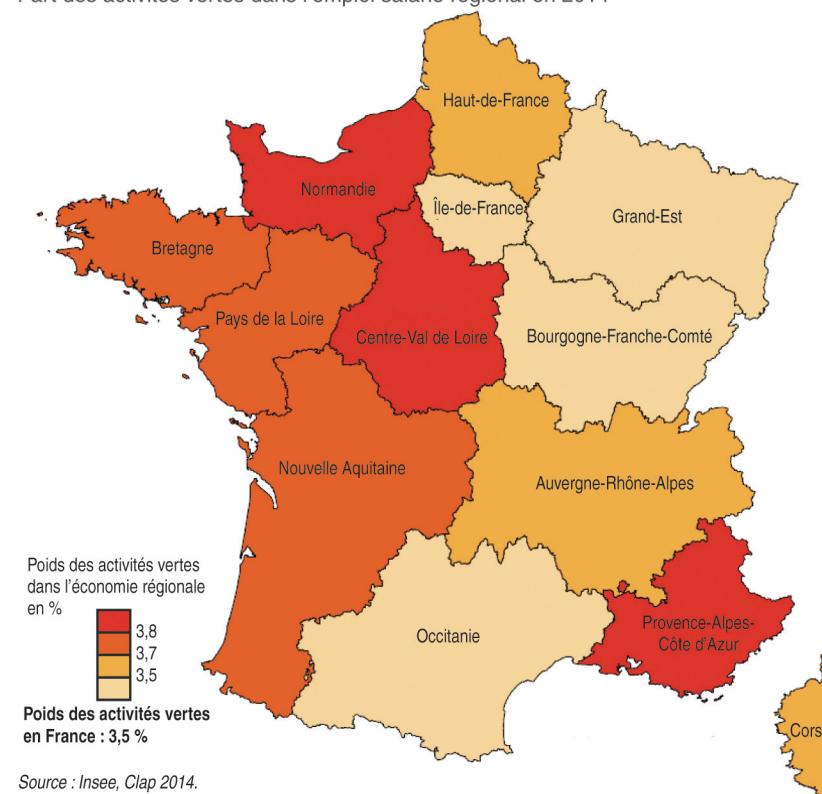
Dans les Hauts-de-France, un salarié concerné sur cinq travaille dans les établissements de la construction spécialisés notamment dans les travaux d'isolation ou d'étanchéification (*figure 2*). Les activités de gestion de déchets, qui sont dans leur intégralité considérées comme des activités vertes, emploient 12 000 salariés dans la région. Cela représente 18,2 % des emplois liés à ces activités : cette part est supérieure de 2,8 points à celle du niveau national. 11 500 personnes travaillent également dans les activités de transports, qui désormais intègrent la gestion de l'impact environnemental notamment dans la construction, l'entretien ou la réparation de

véhicules terrestres ou flottants. Les activités liées à la gestion de l'eau, comme la collecte, le traitement ou la distribution, concernent un salarié sur huit. Enfin, les

autres activités (dont le génie écologique et les associations) regroupent, tant au niveau régional que national, le dernier tiers des salariés.

1 Des activités vertes plus présentes à l'ouest

Part des activités vertes dans l'emploi salarié régional en 2014



À Valenciennes, une forte présence des activités vertes liées aux transports

La part des activités vertes dans l'emploi salarié atteint plus de 4 % dans huit zones d'emploi de la région, et même plus de 5 % dans la zone d'emploi de Valenciennes, de la Thiérache et de Dunkerque (*figure 3*). De façon sectorielle, Valenciennes se caractérise par une forte présence des activités de transports, qui représentent plus de 50 % des activités vertes dans cette zone d'emploi. Ce territoire, traversé par de grands axes routiers et des voies ferrées, est ainsi spécialisé dans la construction de matériel ferroviaire.

Dans les zones d'emploi de Dunkerque et de Péronne, les activités de construction expliquent la présence importante des activités vertes (*figure 4*). En Thiérache, c'est l'importance du traitement des déchets qui permet d'expliquer ce phénomène, tout comme à Beauvais et Compiègne. Les activités vertes sont également plus présentes dans les zones d'emploi de Flandre-Lys et de Laon, grâce à l'importance de la gestion de l'eau. A contrario, elles sont relativement moins présentes dans certaines zones, Lille, Saint-Quentin ou Berck-Montreuil, en raison d'une faible présence des activités de traitement de l'eau. À Maubeuge, la présence des activités vertes liées au transport est plus faible qu'ailleurs ; celles concernant la construction sont relativement peu présentes à Douai, celles liées à la gestion des déchets à Abbeville.

Les activités vertes résistent à la baisse de l'emploi régional

Les effectifs des activités vertes augmentent très légèrement (+ 0,6 %) au niveau régional entre 2010 et 2014. Cette évolution est plus favorable que pour le reste de l'emploi salarié (- 1,7%). Malgré un nombre d'actifs en baisse dans le traitement des déchets et de la construction liée à une activité verte, ces secteurs restent prépondérants. Au niveau des zones d'emploi, les effectifs des activités vertes augmentent fortement dans celles où ils sont déjà présents en nombre (*figure 3*). Ainsi, à Lille, où les salariés employés dans les activités vertes sont les plus nombreux, leur croissance entre 2010 et 2014 a été trois fois plus importante que dans les autres activités. Ces 9 500 emplois ne représentent toutefois que 1,9 % des actifs occupés de la zone d'emploi, soit la part la plus faible de la région. De la même façon, les 3 000 salariés de la zone d'emploi d'Amiens ne représentent que 2,4 % de l'emploi salarié de la zone.

Durant la même période, les activités vertes ont tendance à résister à la crise dans plusieurs zones d'emploi d'importance. À Dunkerque, et dans la partie régionale de la zone d'emploi de Roissy-Sud Picardie, alors que l'emploi se contracte, les activités vertes continuent à se développer, respectivement de + 9 et + 14 %. Pour la zone d'emploi de Dunkerque, ce sont les activités vertes liées à la construction qui ont connu une hausse importante.

À l'inverse, dans les zones d'emploi où les volumes sont faibles, le nombre de salariés des activités vertes a tendance à diminuer plus

fortement. Ceci concerne notamment la frange est de la région, Maubeuge, Tergnier et Laon, ainsi que les zones d'emploi d'Abbeville et de Péronne. Dans ces zones, la baisse de l'emploi dans les activités vertes est plus importante que pour l'ensemble des activités. Par exemple, dans les zones d'emploi de Laon et de Maubeuge, les effectifs salariés des activités vertes diminuent de plus de 15 % entre 2010 et 2014, alors que la baisse de

l'emploi salarié total est inférieure à 5 %. Dans les territoires de Laon et Abbeville, la baisse s'est généralisée dans tous les secteurs des activités vertes entre 2010 et 2014. Sur la même période, les effectifs salariés des activités vertes de la construction sur Maubeuge ont reculé d'un tiers. Roubaix-Tourcoing, malgré ses 4 000 salariés dans les activités vertes, n'est pas épargnée avec une baisse de 15,4 % en cinq ans.

2 Le bâtiment et la gestion des déchets plus présents dans les Hauts-de-France

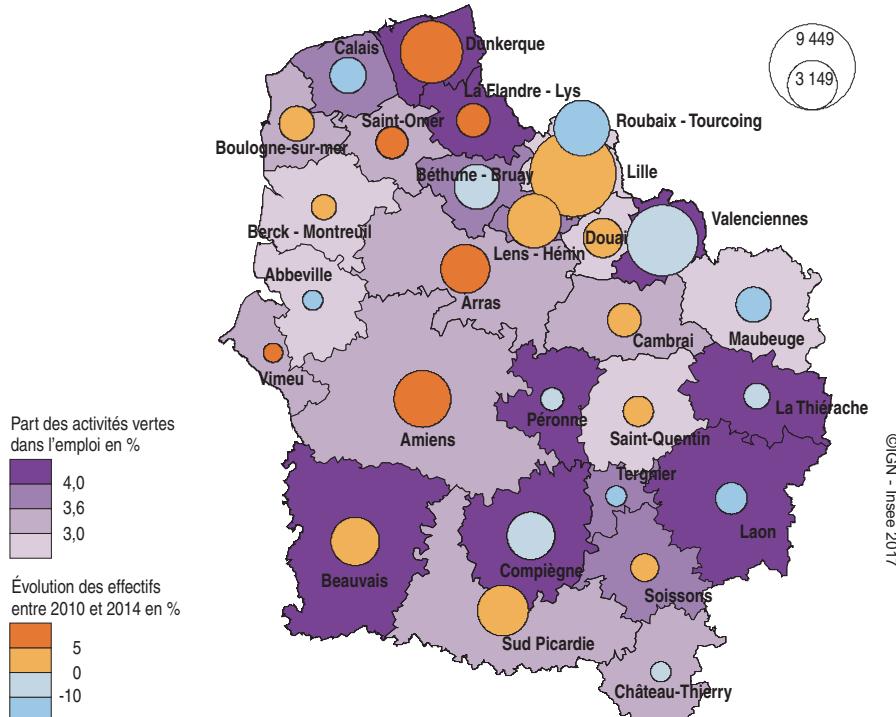
Répartition des activités vertes par grand secteur en 2014 et évolution 2010-2014

	Hauts-de-France			France métropolitaine	
	Effectifs	Part en %	Évolution 2010-2014 en %	Effectifs	Part en %
Construction	13 240	20,1	-4,5	147 520	18,6
Déchets	12 000	18,2	-0,4	121 850	15,4
Transports	11 500	17,4	0,6	148 950	18,8
Eau	8 590	13,0	2,5	98 100	12,3
Autres	20 690	31,3	3,9	277 000	34,9
Total	66 020	100,0	0,6	793 420	100,0

Source : Insee, Clap 2010 et 2014.

3 Plus d'un quart des salariés des activités vertes à Lille et Valenciennes

Part des activités vertes dans l'emploi de la zone, effectifs salariés des activités vertes et évolution entre 2010 et 2014



Source : Insee, Clap 2010 et 2014.

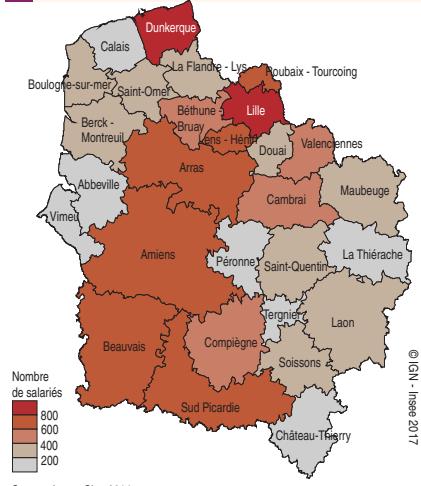
13 500 personnes exercent une profession verte dans les Hauts-de-France

En 2013, 13 500 personnes occupent une profession verte dans les Hauts-de-France et 350 000 une profession verdissante (*définitions*). Parmi celles exerçant une profession verte, 56 % ont un diplôme inférieur au baccalauréat, soit dix points de plus que les autres actifs occupés de la région (*figure 5*). Cela s'explique par une présence importante des ouvriers, qui représentent la moitié des effectifs : huit ouvriers exerçant une profession verte sur dix n'ont pas le baccalauréat. Les professions intermédiaires des professions vertes ont aussi moins souvent le baccalauréat que leurs homologues régionaux. À l'inverse, huit cadres et professions intellectuelles supérieures ayant une profession verte sur dix sont diplômés du supérieur. Ils représentent 10 % de l'ensemble et exercent des fonctions d'ingénieurs et de cadres de l'environnement ou de la production/distribution de l'énergie ou de l'eau. Dans l'ensemble, les professions vertes sont très majoritairement occupées par des hommes : 86 %, contre 54 % pour l'ensemble des actifs. Cela s'explique par la prépondérance des emplois ouvriers occupés à 94 % par des hommes. Les femmes occupent un quart des postes d'ingénieurs et cadres.

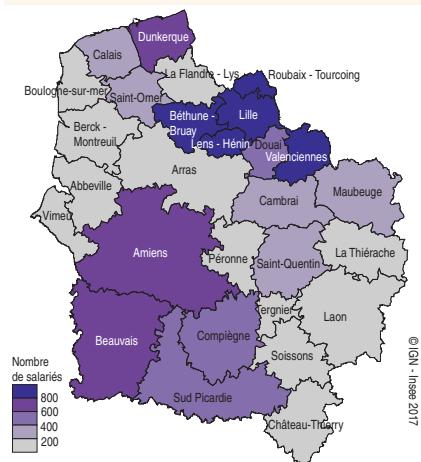
Moins de la moitié des professions vertes exercées dans les activités vertes

Au sein des activités vertes, certaines professions sont liées plus spécifiquement aux préoccupations environnementales. Ces professions sont qualifiées de vertes ou verdissantes (*encadré*). C'est le cas par exemple des ingénieurs de l'environnement ou des ouvriers et conducteurs de véhicules pour

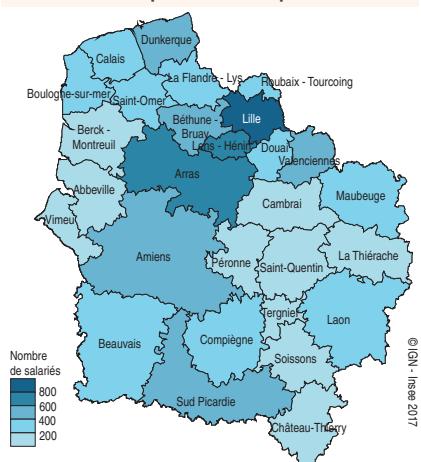
4 Secteur de la construction par zones d'emploi



Secteur des déchets par zones d'emploi



Secteur de l'eau par zones d'emploi



Les segments porteurs de l'économie verte

La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (Dreal) Hauts-de-France a réalisé en 2016 une étude intitulée « diagnostic territorial de l'économie verte et du développement durable » avec un focus particulier sur l'ancienne région Picardie. Cette étude a pour objectif d'identifier les segments de l'économie verte dont le potentiel de développement et de gain en emploi est le plus favorable et de caractériser les leviers pour les promouvoir.

Le groupement Katalyse-Airele a conduit ce diagnostic. Le comité de pilotage a été construit pour favoriser l'appropriation collective des préconisations de l'étude. Il a réuni, entre autres, la Dreal, la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (Dirccce), l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, le Conseil Régional, la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (Draaf).

Cette étude, basée sur une analyse bibliographique et sur 52 entretiens approfondis, identifie huit segments prioritaires, en utilisant les critères suivants : le poids économique actuel, le potentiel de développement, l'impact en termes de performance environnementale et d'externalités positives générées sur le tissu économique du territoire et enfin les enjeux de structuration.

Il s'agit des segments suivants :

- l'éco-rénovation, encore en émergence avec un besoin de formation des professionnels qui reste important et un potentiel de développement significatif, notamment dans le versant sud de la région ;
- le recyclage et la valorisation des matières, segment mature mais fortement dépendant des gisements en amont et des filières utilisatrices en aval. Sa progression repose en partie sur le développement des filières locales (écologie industrielle territoriale par exemple) ;
- la filière bois, segment mature dont le potentiel de développement pourra encore s'accroître au travers d'une vision partagée entre les acteurs ;
- le fret vert, en cours de structuration à l'échelle du territoire dont la progression est à rattacher au Canal Seine-Nord Europe ;
- la chimie du végétal, encore en émergence, bénéficiant d'un écosystème riche dont un pôle de compétitivité d'échelle internationale Industrie Agro-Ressources (IAR) ;
- l'agriculture durable, segment mature bénéficiant déjà de l'appui de nombreux acteurs institutionnels sur le territoire ;
- le génie écologique qui pourra progresser grâce à des acteurs très diversifiés en se structurant ;
- la méthanisation, segment hétérogène dont les enjeux varient selon le type d'unités de méthanisation avec un potentiel relativement limité de création d'emplois.

Ce diagnostic de l'économie verte est disponible sur le site internet de la Dreal.

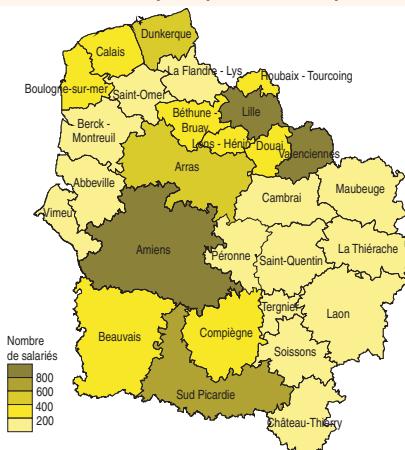
5 56 % des actifs occupés dans les métiers verts ont un diplôme inférieur au bac

Répartition des métiers verts par grande catégorie socioprofessionnelle et diplôme

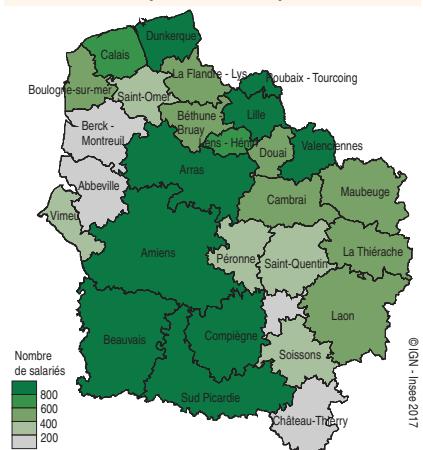
	Effectifs	Aucun diplôme ou brevet	BEP – CAP	Bac	Diplôme du supérieur	Total
		en %				
Cadre et profession intellectuelle supérieure	1 400	2,9	6,6	8,0	82,5	100,0
Profession intermédiaire	4 900	9,2	25,3	31,9	33,6	100,0
Employé	300	32,0	20,0	16,0	32,0	100,0
Ouvrier	6 900	40,3	39,3	14,6	5,8	100,0
Ensemble des métiers verts	13 500	25,0	31,0	20,0	24,0	100,0
Ensemble des actifs occupés de la région	2 158 100	19,0	26,8	20,2	34,0	100,0

Source : Insee, recensement de la population 2013, exploitation complémentaire.

Secteur des transports par zones d'emploi



Autres secteurs par zones d'emploi



l'assainissement et le traitement des déchets. Pourtant, toutes ces professions ne sont pas exercées dans des établissements ayant comme activité principale une activité verte. Ainsi, au niveau régional, seulement 44 % des 13 500 salariés exerçant une profession verte (*définitions*) travaillent au sein d'un établissement spécialisé dans les activités vertes. De la même façon, un actif occupé des professions verdissantes (*définitions*) sur dix travaille dans les activités vertes (*méthodologie*).

Les trois quarts des personnes exerçant une profession verte dans les activités vertes sont ouvriers. Cela s'explique par la forte présence dans la région de métiers liés au traitement des déchets : deux tiers des salariés des professions vertes y travaillent. Ceux exerçant une profession verdissante occupent plus fréquemment des postes d'ingénieurs et de cadres que leurs homologues des professions vertes. Enfin, 55 % d'entre eux ont moins de 40 ans, contre 46 % des actifs occupés régionaux. ■

Dans les Hauts-de-France, six pôles de compétitivité impliqués dans les activités vertes

Plusieurs pôles de compétitivité intègrent dans leur problématique le développement durable et la gestion des ressources naturelles. À Loos-en-Gohelle, au cœur du bassin minier, s'est développé un parc d'activités des éco-entreprises et un pôle de compétitivité consacré au recyclage des matières plastiques, Team². Ce pôle de compétitivité accueille notamment le Centre expert pour l'émergence des éco-technologies au service du Développement des Eco-Entreprises (CD2E), le Centre Ressource du Développement Durable (CERDD) et un théâtre de l'éco-construction.

Le pôle I-Trans, consacré aux transports et implanté dans la zone d'emploi de Valenciennes, a dans ses objectifs de limiter les consommations d'énergie et les impacts environnementaux des transports. Le pôle Industrie et agro-ressources (IAR), localisé à Laon, vise à accompagner toutes les initiatives de valorisation des composantes du végétal à des fins industrielles. Le pôle Aquimer, à Boulogne-sur-Mer, est spécialisé notamment dans la gestion des ressources maritimes. Enfin, le pôle Matikem, à Villeneuve-d'Ascq, traite notamment de la chimie verte et le pôle Santé Nutrition Longévité, à Loos, a dans son champ de compétence les biotechnologies et l'analyse des impacts de l'alimentation sur la santé.

Méthodologie

L'approche activité s'effectue au niveau des établissements. Ainsi le nombre de salariés travaillant dans les éco-activités et activités périphériques est issu de la source Clap (connaissance locale de l'appareil productif) 2014. Le terme salariés s'applique aux effectifs de personnes employées au 31 décembre 2014 sur un poste non intérimaire d'une durée d'au moins 30 jours ou avec un cumul de rémunérations dépassant trois Smic.

L'approche métiers consiste à quantifier et caractériser les personnes occupant un métier vert ou verdissant par les données du recensement de la population (RP) en utilisant la nomenclature des PCS. Ces deux approches fournissent des périmètres distincts mais potentiellement complémentaires.

Les statistiques présentées sont soumises aux contraintes inhérentes aux nomenclatures qui peuvent ne pas tenir compte de l'ensemble des évolutions récentes des activités et des professions liées à l'environnement.

Dans l'approche activité, tous les salariés d'un établissement sont considérés comme exerçant une activité verte. Cela peut conduire à intégrer des métiers sans spécificité environnementale (secrétaire, comptable...) dans les activités vertes. De même, certaines d'entre elles, exercées à titre secondaire dans un établissement, ne sont pas repérées.

Définitions

Les **activités vertes** se composent des éco-activités et des activités périphériques. Toutes deux sont identifiées à partir des 28 activités principales d'établissement (Apet) de la NAF retenues dans le rapport d'activité 2014 de l'observatoire national de l'emploi et des métiers de l'économie verte (ONEMEV).

Les éco-activités sont les activités qui produisent des biens ou services ayant pour finalité la protection de l'environnement ou la gestion des ressources naturelles. Il s'agit du périmètre de référence établi au niveau d'Eurostat pour le suivi de long terme des emplois verts et les comparaisons internationales.

Les activités périphériques regroupent les activités qui agissent en faveur d'une meilleure qualité environnementale sans que ce soit leur finalité première. Ce périmètre permet de tenir compte des entreprises dont l'activité de production évolue, ou a évolué, face aux enjeux environnementaux. Ainsi, un établissement spécialisé dans les travaux de charpente, soucieux de l'aspect environnemental dans son processus productif, sera intégré dans ce périmètre.

Les **professions vertes et verdissantes** sont définies à partir de la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) : 9 PCS pour les professions vertes et 76 pour les professions verdissantes. Elles ont été retenues en accord avec les nomenclatures construites par l'ONEMEV en lien avec la Dares et le SOeS.

Les professions vertes : professions dont la « *finalité et les compétences mises en œuvre contribuent à mesurer, prévenir, maîtriser et corriger les impacts négatifs et les dommages sur l'environnement* ». Elles regroupent les métiers traditionnels de l'assainissement et du traitement des déchets, du traitement de la pollution, de la production et distribution d'énergie et d'eau et de la protection de la nature.

Les professions verdissantes : « *professions dont la finalité n'est pas environnementale, mais qui intègrent de nouvelles « briques de compétence » pour prendre en compte de façon significative et quantifiable la dimension environnementale dans le geste métier* » (ex. : architecte, poseur en isolation thermique, responsable logistique, jardinier...).

Par exemple, un routier aura une profession verdissante au sein d'une activité verte si son entreprise œuvre dans la collecte de déchets (dangereux ou non). Un technicien travaillant dans le secteur de l'électricité exerce une profession verte. Toutefois, son activité ne sera considérée comme verte que si elle contribue à la production de cette énergie, et non à sa simple distribution.

Insee Hauts-de-France
130, avenue du Président J.-F. Kennedy
CS 70769
59 034 Lille Cedex

Directeur de la publication :
Jean-Christophe Fanouillet

Rédactrice en chef :
Nadine Lhuillier
ISSN 2493-1292
ISSN en ligne : 2492-4253
© Insee 2017

Crédits photos :
photos Insee Hauts-de-France

Pour en savoir plus

- KATALYSE, AIRELE, « Diagnostic territorial de l'économie verte et du développement durable en Picardie », Étude pilotée par la Dreal Hauts-de-France, Rapport phase 1, novembre 2016
- Babet C., Margontier S., « Les professions de l'économie verte », *Dares Résultats*, n°007, janvier 2017
- Observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte, Rapport d'activité 2014, février 2015
- Bresner J. « L'emploi vert en Nord-Pas-de-Calais : un essor lié au recyclage et aux nouvelles normes », *Pages de Profils*, n°133, juin 2013
- Bruniaux V., Michel M., « 37 000 salariés de la filière forêt bois : dans les activités de transformation et de valorisation », *Insee Analyses Hauts-de-France*, n°5, mars 2016

